
Présidence : Autriche

292ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 13 juillet 2000

Ouverture : 10 h 15

Suspension : 13 h 20

Reprise : 15 h 15

Clôture : 16 h 20

2. Présidence : Mme J. Stefan-Bastl
M. H-P Glanzer

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN CROATIE

Chef de la Mission de l'OSCE en Croatie (PC.FR/17/00), Suisse, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/388/00), France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/384/00), Ukraine, Canada, Fédération de Russie, Croatie (PC.DEL/383/00/Corr.1),
Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : REPRESENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTE
DES MEDIAS

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/21/00),
Etats-Unis d'Amérique, France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/385/00), Biélorussie, Fédération de Russie, Chypre, Ouzbékistan, Canada, Kazakhstan, Turquie,
Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : GROUPE D'ASSISTANCE DE L'OSCE EN
TCHETCHENIE

Chef du Groupe d'assistance de l'OSCE en Tchétchénie, France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/387/00), Etats-Unis d'Amérique, Canada, Fédération de Russie, Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE A LA CONFERENCE
OSCE-JAPON 2000 SUR LA SECURITE GLOBALE
EN ASIE CENTRALE - ECHANGE DE DONNEES
D'EXPERIENCE ENTRE L'OSCE ET L'ASIE

L'examen de ce point a été reporté.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES MODALITES
D'ORGANISATION, L'ORDRE DU JOUR
INDICATIF ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE
LA REUNION SUR LA MISE EN OEUVRE DES
ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION
HUMAINE

L'examen de ce point a été reporté.

Point 6 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Modifications de la Constitution en Yougoslavie (Serbie et Monténégro) :*
France - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/389/00), Etats-Unis d'Amérique, Albanie, Fédération de Russie, République slovaque, Secrétaire général
- b) *Sommet des Cinq de Shanghai à Douchanbé, les 4 et 5 juillet 2000 :*
Tadjikistan (PC.DEL/382/00), France
- c) *Réunion trilatérale entre les Premiers Ministres de l'Albanie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la République du Monténégro, à Durrës, le 10 juillet 2000 :* Albanie (SEC.DEL/181/00)
- d) *Dixième anniversaire de la Déclaration sur la souveraineté de l'Ukraine :*
Ukraine (PC.DEL/390/00)

